

révolution d'idées, une question de régime intérieur. La changer en révolution territoriale, militaire et conquérante c'était l'affaiblir dans son principe, la dénaturer et la trahir. Cent lieues de sol ne l'auraient pas élargie d'une idée. Il fallait donc la déclarer fraternelle et non offensive aux nations, quel que fût le gouvernement despotique, monarchique, mixte ou républicain de ces nations.

Mais ces pensées étaient trop philosophiques pour pénétrer d'elles-mêmes les masses soulevées et impatientes de débordement sur l'Europe, si ces pensées n'eussent été présentées que par la voix d'un ministre des affaires étrangères et d'un gouvernement. Elles furent heureusement secondées par les hommes influents de tous les partis philosophiques et même socialistes auxquels l'histoire doit cette justice, qu'ils servirent loyalement et puissamment alors les idées de fraternité et de paix. Les ouvriers eux-mêmes prédisposés à la guerre par leur ardeur et leur courage furent ramenés par leurs doctrines et par leurs théories à l'intelligence et à la moralité de la paix. L'idée de l'organisation du travail amortit l'idée de guerre dans les masses. Le socialisme étouffa la conquête. Le peuple comprit la raison.

XIII.

Avant de soumettre ces pensées au gouverne-

ment provisoire, Lamartine écrivit à tous les agents diplomatiques une lettre courte et vague pour leur ordonner de notifier l'avènement de la République française aux différentes cours auprès desquelles ils résidaient.

« La république, disait-il à ses agents, n'a pas changé la place de la France en Europe. Elle est prête à renouer les rapports avec les autres nations. »

Ce mot était jeté dans cette première communication comme un symptôme propre à rassurer les gouvernements et les peuples sur le caractère civilisé que la nouvelle République voulait donner à la politique étrangère. Lamartine réunit tous les employés du ministère. Rassurez-vous, leur dit-il, je suis une révolution, mais je suis une révolution paternelle. ceux d'entre vous qui voudront servir loyalement la République seront conservés dans leurs fonctions. La patrie n'a pas disparu avec la royauté. Les diplomates sont comme les soldats; ils ont pour ralliement le drapeau, et pour devoir permanent la défense et la grandeur de la nation au dehors.

Cependant une révolution au moment où elle s'accomplit ne peut pas confier ses secrets et son salut à ceux qui devaient la redouter et la combattre la veille. Elle se trahirait elle-même. Lamartine ne voulait pas briser le mécanisme et le per-

sonnel de cette administration centrale des affaires étrangères que le temps avait organisée et qui compte dans son sein des hommes sûrs, spéciaux, expérimentés, éminents. Il les laissa à leurs postes inactifs, ou employés seulement à des travaux de simple formalité. il retira à son cabinet particulier ou à lui seul tout l'esprit, tout le secret et toute la conduite de la diplomatie de la république.

Mais ces hommes d'autant plus patriotes de cœur qu'ils ont l'esprit plus exclusivement appliqué aux intérêts permanents du pays, ne tardèrent pas à adhérer de tout leur patriotisme à la République comme représentation de l'ordre et de la France. Ceux-là même qui s'étaient retirés par un scrupule volontaire d'honneur, tels que le directeur de la partie politique M. *Desages*, homme consommé, donnèrent au gouvernement les traditions et les lumières qu'ils portaient en eux. MM. de Viel Castel, Brennier, Cintra, Lesseps, restèrent à la tête des différentes parties du travail. ils rendirent à la République d'infatigables services pendant ce long tumulte d'événements et d'assauts où l'hôtel du ministre était à la fois un conseil et un camp.

XIV.

A l'étranger, au contraire, Lamartine rappela successivement tous les ambassadeurs et presque

tous les ministres plénipotentiaires. leur présence dans les différentes cours avait un double inconvénient. La République n'était pas reconnue. il y avait danger à ce que leur résidence auprès des gouvernements indécis ou hostiles fût l'occasion de froissements nuisibles à l'établissement des nouveaux rapports. De plus, ces ambassadeurs étaient en général des hommes politiques, d'anciens ministres personnellement attachés par leur sentiment et par leurs regrets à la royauté déchue. Leur confier les négociations de la République au moment même où elle luttait contre la royauté, c'était l'exposer à être desservi. Le ministre envoya à la place de ces agents officiels des agents secrets ou confidentiels choisis parmi les hommes d'opinions républicaines ou sans liens avec la dynastie fugitive. Il leur donna verbalement à chacun les instructions propres au pays où il les envoyait. ces instructions se résumaient en ces mots : observez, informez et donnez dans vos conversations avec les souverains, les ministres et les peuples son véritable sens à la nouvelle République. pacifique si on la comprend, terrible si on la provoque.

Il confia de plus à chacun de ces agents à l'extérieur le plan de diplomatie qu'il se proposait de suivre, afin que chacun de ces envoyés, dans le vague obligé de ces instructions et dans les éventualités incertaines et soudaines de sa mission, fût

d'avance initié à la pensée extérieure de la République et fit concorder chacune de ses paroles et chacun de ses actes au plan général.

Attendre avec dignité l'Angleterre. rechercher la Prusse. observer la Russie. calmer la Pologne. caresser l'Allemagne. éviter l'Autriche. sourire à l'Italie sans l'exciter. rassurer la Turquie. abandonner l'Espagne à elle-même. ne tromper personne ni par de vaines craintes ni par de vaines espérances. ne pas lancer un mot qu'on eût à retirer un jour. faire de la probité républicaine, l'âme d'une diplomatie sans ambition comme sans faiblesse. Telles étaient ces instructions confidentielles, quels que fussent les événements à survenir Lamartine voulait que la République eût raison partout.

Il tint le même langage aux ambassadeurs, ministres, et chargés d'affaires qui représentaient à Paris les différentes cours. la rapidité de la révolution. l'enthousiasme avec lequel elle était unanimement acceptée dans toute la France sans qu'un geste protestât contre une telle démocratie; la magnanimité du peuple; intrépide dans l'action, modéré, clément, cordial après sa victoire; le spectacle de cette capitale où sept hommes gouvernaient trente-six millions de citoyens avec le seul frein de la parole; l'abolition de la peine de mort; la répudiation de l'esprit de guerre; l'ordre volon-

taire rétabli en si peu de jours dans les rues; l'inviolabilité des religions, le respect pour les étrangers, les adhésions, les députations de tous les départements, de toutes les communes et de tous les peuples qui affluaient à l'Hôtel de Ville comme des explosions continues de la raison nationale, le ton ferme, mais respectueux pour les peuples et pour les gouvernements, des discours que Lamartine et ses collègues répondaient à ces déclarations des peuples, tous ces prodiges avaient fait une puissante et heureuse impression sur les yeux et sur l'esprit des ambassadeurs. L'enthousiasme pour la France avait gagné jusqu'aux ennemis de la République.

Ces diplomates sans reconnaître encore le nouveau gouvernement avaient des entretiens officieux avec le ministre des affaires étrangères. Les ombres que leurs cours avaient pu concevoir tombaient dans ces entretiens cœur à cœur entre des hommes qui désiraient également éviter des malheurs au monde et sauver du sang à l'humanité. ce fut un bonheur pour le genre humain que ce concert pré-existant de bonnes intentions, de lumières et de sagesse entre le gouvernement provisoire et les représentants de l'Europe à Paris. Lord Normanby, ambassadeur d'Angleterre, le baron d'Arnim, ministre de Prusse, M. de Kisselef, ministre de Russie, M. d'Apponi, ministre d'Autriche, M. de Brignole, ministre de Sardaigne, le prince de Ligne, mi-

nistre de Belgique, le nonce du pape et tous les principaux membres du corps diplomatique à Paris à cette époque étaient heureusement des hommes de large intelligence de prévoyance et de paix. Le caractère des hommes d'État peut autant sur les événements que leurs idées. Leur caractère est le commentaire de leurs instructions. ils prédisposent leurs cours à la justice et à la paix.

Les relations sourdes mais bienveillantes ne tardèrent pas à s'établir ainsi entre le cabinet de Paris et les cabinets étrangers.

Le premier symptôme du désir d'établir des rapports pacifiques avec le nouveau gouvernement français fut un mot du duc de Wellington à Lamartine en réponse à une ouverture indirecte et verbale que Lamartine lui avait fait faire par un neveu de cet homme d'État. Lamartine répliqua par écrit à ce mot comme il convenait, en glorifiant la pensée de paix dans la bouche de l'homme de guerre. La première impression de l'Angleterre exprimée par son premier citoyen était un augure qui faisait bien espérer le monde. quand la France et l'Angleterre s'entendent pour donner la paix à l'Europe, aucune puissance ne peut impunément la troubler.

XV.

C'était la France qui venait d'agir, c'était sur

la France qu'on avait les yeux, c'était à la France de parler la première. L'Europe et la France elle-même attendaient avec anxiété ce premier mot de la République au monde. Il était prudent et digne de le faire attendre quelques jours. La République ne devait pas se précipiter vers la paix comme une puissance timide qui craint la guerre. Elle devait la déclarer possible et non l'implorer comme nécessaire. Elle devait de plus s'assurer secrètement avant de proférer les dogmes de la paix que ces dogmes ne seraient pas désavoués avec insulte par les autres puissances. Elle se serait exposée à voir ses avances au principe pacifique dénaturées. Elle aurait à recueillir, au lieu des sympathies qu'elle méritait, des défis qu'elle aurait été dans la nécessité de relever ou de venger. Lamartine ne se pressa donc pas. Il rédigea dans les courts intervalles de nuit que lui laissaient les tumultes de la place publique le manifeste de la République. Il le soumit le 6 mars à la délibération de ses collègues, des ministres et de quelques hommes politiques éminents de l'opinion républicaine qui assistèrent ce jour-là à la délibération.

La séance était solennelle. Sept hommes sortis quelques jours avant d'une tempête tenaient dans leurs mains la paix ou la guerre. D'un mot ils allaient armer et faire entrechoquer les principes et les hommes sur toute la terre, ou rasséréner l'ho-